

CELTISME ET DRUIDISME

Joseph RIO

Maître de conférences

UBS – Lorient

Ce fut au 16^e siècle que surgirent dans l'historiographie de l'Europe Gaulois et Celtes. Le nouvel intérêt pour ces peuples et la connaissance de leur culture est à mettre en rapport avec la découverte, par les humanistes de la Renaissance, de textes latins et grecs témoignant de leur civilisation dans l'Antiquité.

En France, au cours de ce siècle, les Gaulois devinrent l'objet d'une recherche historique soutenue autant pour des raisons politiques et idéologiques que culturelles. La constitution des États-nations modernes explique en grande partie cet engouement : désir de connaître ses origines nationales, nécessité de comprendre les fondements du pouvoir du prince

Chroniqueurs, historiens, érudits de cour, juristes, gouvernants, leur composèrent – certains avec passion - une histoire prestigieuse. Ces « premiers » peuples qui avaient, dans l'Antiquité, marqué de leur présence le territoire de la Gaule furent considérés comme un élément de permanence de la nation. On se fit un devoir de les réintégrer dans l'histoire de la France, de rappeler avec un grand souci d'historicité, ce que fut leur civilisation. Aussi, dans ce 16^e siècle de troubles politiques et religieux, leur destin fut-il politique : on les compta pour les véritables ancêtres de la nation française, justifiant par cette ethnogénèse, son unité.

Contrairement au 17^e siècle qui ne s'intéressa guère aux origines gauloises de la France, le 18^e siècle se prit à nouveau d'un très vif intérêt pour les Celtes : l'histoire de France était devenue le lieu d'un antagonisme séculaire entre les descendants des Gaulois et ceux des Francs. L'enjeu : intégrer « Nos ancêtres les Gaulois » dans la représentation de la nation, contre les Francs !

Dans ce développement identitaire politico-culturel, prirent fortement part deux Bretons qui affirmèrent les origines celtiques des Français. D'abord, dom Pezron, un cistercien, né à Hennebont (56), qui contribua grandement à lancer la mythologie des Celtes, et des Bretons-Celtes, par son ouvrage *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes autrement appelez Gaulois* (1703). Il y démontrait que les Gaulois se rattachaient à la *Genèse* par Gomer, le petit-fils de Noé et, par les Galates et les Scythes, aux peuples les plus antiques et les plus connus d'Europe. Les principales preuves de sa démonstration étaient que les Celtes avaient eu une langue qui était parlée « dans les Gaules du temps de César », et qui était, ajoutait-il avec fierté, « conservée de nos jours dans nôtre Bretagne ».

Puis, à la fin du siècle, dans *Origines gauloises* (1800), La Tour d'Auvergne se fit fort de prouver que « les Bretons Armoriques [étaient] les vrais descendants des anciens Celtes ». Il considérait que c'était le paysan breton qui avait conservé depuis des siècles leur langue

mère primitive, la « langue Celtique ou Bretonne », promue « celto-bretonne », qui conférait aux Bretons, en matière de filiation, un nouveau et brillant statut historique !

La promotion de la langue celtique, en plein siècle des Lumières, redéfinissait et affirmait, dans le débat national, le particularisme identitaire des Bretons ; ils avaient conservé une langue, mais on ignorait d'autres traits de leur culture ; ces valeurs spécifiques étaient à découvrir. La question intéressa surtout les lettrés et l'élite intellectuelle ! Derrière la question politique se profilait la question culturelle. Il fallait déterminer quel était l'héritage, le patrimoine culturel de la France et, pour nombre de Bretons, de la Bretagne.

Le développement qui va suivre n'est pas une étude exhaustive de cette question. Simple survol du 16^e au 19^e siècle. Je ne l'ai pensé et écrit que comme complément de la conférence faite à Lorient le 7 février dernier : repères essentiels et extraits de textes qui rappellent comment, depuis deux siècles, furent mis à l'honneur et représentés les druides.

L'invention des rituels druidiques

Précisons d'emblée que le druidisme de l'Antiquité n'a, en aucune façon, survécu dans les anciens territoires du monde celtique. Il fut pendant plusieurs siècles une institution religieuse majeure de ces sociétés, mais le pouvoir romain l'abolit en Gaule et dans l'île de Bretagne, dès le 1^{er} siècle.

Toutefois la mémoire des druides représentait un passé aux références prestigieuses pour les lettrés, les gouvernants et même les hommes d'église. Les sources antiques mentionnaient le druidisme en Grande-Bretagne et en Gaule. Grecs, Romains et Germains ne possédaient rien d'équivalent en matière de religion. L'héritage culturel de la « France gauloise » pouvait se trouver chez ces ancêtres intellectuels et religieux, contemporains des Grecs et des Romains - voire antérieurs. Sa légitimation passait cependant par la référence au modèle antique, encore base de toute autorité intellectuelle.

Aussi, dès le 16^e siècle, cette savante caste sacerdotale fascina-t-elle les passionnés de celtisme. Tout particulièrement Lemaire de Belges (et à sa suite Jean Picard de Toutry) qui, dans ses *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* (1509), établit que les druides — qui devaient suivre un apprentissage de vingt ans en droit, en histoire, en magie, en médecine, en poésie, en astronomie et divination — avaient apporté les lettres et les arts aux Gaulois, et que les Français leur étaient redevables de leur bel esprit et d'une culture supérieure.

Il faut avouer d'emblée qu'en découvrant les textes antiques, en étudiant le passé gaulois/celtique, les historiens, les celtophiles et celtomanes des siècles passés, furent amenés – en suppléant au manque de traces tangibles - à produire, par passion, par chauvinisme, une historiographie souvent erronée, extravagante, dont bon nombre de clichés ont marqué les mémoires jusqu'à aujourd'hui¹.

En Grande-Bretagne, dès le début du 18^e siècle, plusieurs sociétés furent fondées pour faire revivre le druidisme : *The Druid Order*, *The Ancient Order of Druids*, *The United Ancient Order of Druids*. Puisqu'on ne possédait guère de documents décrivant les rituels druidiques, on imagina des cérémonies qui étaient de pures inventions. Ainsi, en 1792, le jour du solstice d'été, fut célébré pour la première fois à Londres, un *Gorsedd* (*Assemblée*) bardique dont Edward Williams (1747-1826), dit *Iolo Morganwg*, avait imaginé le cérémonial. Le site de Stonehenge, dans lequel on voyait alors les vestiges d'un temple druidique, l'avait inspiré. Le rituel se déroula en plein air, à l'intérieur d'un cercle de pierres

¹ Cf. **RIO Joseph**, *Mythes fondateurs de la Bretagne*, Ouest-France, Rennes, 2000, notamment chap. III et IV.

au centre duquel la pierre du Gorsedd faisait office d'autel. Par ailleurs, le monde littéraire y puisa une certaine inspiration : les poètes, William Blake et William Wordsworth, chantèrent ces druides que l'on imaginait pratiquant le culte de la nature vêtus de la tunique blanche dans laquelle les avait décrits Pline l'Ancien.

En France aussi, au 18^e siècle, les druides frappèrent l'imagination des historiens et des lettrés passionnés de celtisme. Ils les représentèrent pratiquant leurs sacrifices, leurs divinations, dans l'obscurité des bois de chênes. En 1746, dans un *Mémoire sur les Druides*, Charles Pinot Duclos (1704- 1772) insistait sur leur rôle politique et leurs pratiques religieuses : il leur vouait une certaine considération parce qu'ils n'étaient point idolâtres. Mais surtout, il fut un des premiers à évoquer et populariser, en prenant appui sur Pline l'Ancien, la cérémonie de la cueillette du gui dans un bassin d'or qui se faisait « le sixième jour de la lune » et qui était annoncé par les prêtres « vêtus d'une tunique blanche parcourant les provinces et criant à haute voix : *Au gui de l'an neuf ! Ad viscum druidæ clamare solebant* ».

Quelques décennies plus tard, La Tour d'Auvergne les décrivait également « vêtus d'une tunique blanche, recevant le gui dans un bassin d'or, qu'ils exposaient à la vénération du peuple, comme l'arche sacrée renfermant le dépôt de toute leur félicité. » Mais son imaginaire breton y ajouta un épisode. Il fut l'un des premiers à rêver un rituel druidique se déroulant au milieu des dolmens de Carnac – il revendiquait ces imposants dolmens comme des monuments spécifiques du monde celtique². Ce haut lieu que nous savons être du Néolithique – mais le 18^e l'ignorait - avait été choisi, écrivait-il, « par les Druides de l'Armorique et par ceux de l'île Britannique, pour leur réunion commune et pour leurs assemblées générales ». Fasciné « par ces monuments gigantesques », il ne pouvait s'empêcher de penser que pour dresser ces pierres, il avait fallu « un peu de magie », et que la « chaire grossièrement taillée dans le vif de ces énormes blocs, au centre du dernier rang des pierres », ne servit de « siège au pontife ou chef des Druides ».

« *Ce que l'on conçoit, c'est qu'entourés de ces monuments qui paraissent tenir du prodige, et qui parloient à l'imagination aussi fortement qu'aux yeux, les Druides devoient donner à leurs assemblées et à leurs pratiques religieuses un caractère véritablement imposant*³. »

Les druides dans le combat philosophique

Il faut toutefois noter qu'au 18^e siècle, d'autres littérateurs, d'autres philosophes ne se laissèrent pas méduser par les druides et fustigèrent cette théocratie identifiée au clergé, à la superstition et à l'intolérance. Ils leur prêtèrent un visage sanguinaire, fanatique et barbare. A

² **La Tour d'Auvergne**, *Origines gauloises, Recherches sur la langue, et les antiquités des Celto-bretons de l'Armorique*, Paris-Genève-Gex, Slatkine Reprints, 1980, p. 20-22 : « On les appelle dans notre langue dolmin. Il en existe un grand nombre de la même forme, et connues sous la même dénomination, dans l'île de Man, dans le pays de Galles, en Angleterre, et dans l'île d'Anglesey. [...] Ces monuments, si l'on s'en rapporte aux traditions consacrées de toute antiquité dans les îles anglaises, sont incontestablement attribués aux Druides. [...] Une tradition constante parmi les Bretons, est que la contrée de Carnac ou Carnat, près d'Auray, dans l'ancienne basse-Bretagne, était principalement consacrée au culte que les prêtres gaulois rendaient à leur divinité... L'on peut conjecturer, avec assez de vraisemblance, que le lieu choisi par les Druides de l'Armorique et par ceux de l'île Britannique, pour leur réunion commune et pour leurs assemblées générales, était Carnac. L'on y découvre une foule de monuments qui semblent l'attester. Parmi ces monuments qui annoncent le goût du gigantesque, et les plus grandes difficultés vaincues, on distingue plusieurs rangs d'énormes pierres qui s'étendent à une grande distance en files symétriques ».

³ *Ibid.*, p. 20-21.

leur tête, Voltaire, dans son combat contre l'Infâme. Dans *l'Essai sur les mœurs*, il les condamne en ces termes :

« *Les druides, imposteurs grossiers faits pour le peuple qu'ils gouvernaient, immolaient des victimes humaines qu'ils brûlaient dans de grandes et hideuses statues d'osier. Les druidesses plongeaient des couteaux dans le cœur des prisonniers, et jugeaient de l'avenir à la manière dont le sang coulait (...). Voilà tous les monuments de l'ancienne Gaule* ».

Et pour couronner ces mœurs sanguinaires, des traces d'anthropophagie !

« *Les habitants des côtes de la Biscaye et de la Gascogne s'étaient quelquefois nourris de chair humaine*⁴ ».

Mêmes propos chez ses amis encyclopédistes engagés dans le même combat. Tel le Chevalier de Jaucourt qui le plagiait, avec son accord sans doute, à la fin de l'article *Gaulois* de l'*Encyclopédie*. On y retrouve terme pour terme le texte de l'*Essai* cité partiellement plus haut, "les cages d'osier", les druidesses qui "plongeait le couteau dans le cœur des prisonniers, etc.", jusqu'à la conclusion :

« *Si cela est, voilà tous les monuments qui nous restent des Gaulois. Il faut, comme le dit M. de Voltaire, détourner les yeux de ces temps horribles qui sont la honte de la nature*⁵ ».

Notre républicain La Tour d'Auvergne partagea également ces idées et prit une plume voltairienne pour les présenter. Les druides, écrivait-il,

« *... prêtres, médecins, sacrificateurs, devins, philosophes, législateurs, furent investis de toute l'autorité dans les Gaules ; les chefs laïques n'étaient que les exécuteurs de leurs volontés ; mais ils n'obtinrent ces avantages qu'après avoir écrasé tous les autres pouvoirs sous le poids de la superstition. Ils avaient interdit aux Gaulois l'écriture, et même la lecture, dans l'appréhension sans doute, qu'en lisant et en écrivant ils ne vinssent aussi à penser. En répandant les connaissances, ils auroient craint de rendre leur ministère auprès des dieux inutile, et leur intervention dans les affaires civiles et politiques moins nécessaires*⁶ ». Pour lui, ce n'était que justice que l'on proscrivit ce « système druidical, qui, par une astuce et par une tyrannie sans bornes, s'étoit élevé et maintenu tant de siècles sur la dégradation de l'esprit humain⁷ »

Cependant, malgré ces diatribes, le romantisme breton et même l'histoire républicaine surent tirer parti de cette imagerie des *Druides recueillant le gui sacré* et de bien d'autres gravures qui illustrèrent *L'Histoire de France* au 19^e siècle.

Du romanesque au Gorsedd

Au cours de ce siècle, druides et bardes continuèrent à fasciner les écrivains et lettrés bretons, même ceux qui furent le plus critique à leur égard. Parmi eux, Chateaubriand qui, dans *Les Martyrs* (1809), conçut et représenta une druidesse armoricaine éblouissante,

⁴ **Voltaire**, *Essai sur les mœurs*, Paris, Bordas, Class. Garnier, 1990, p. 199.

⁵ *Encyclopédie*, Art. *Gaulois*, 1751. Le texte de l'*Essai* est plus tardif. Mais sans doute Voltaire avait dû faire lire quelques pages de l'*Essai* au Ch. de Jaucourt.

⁶ **La Tour-D'Auvergne**, *O.G.*, *op. cit.*, p. 16.

⁷ *Ibid.*, p. 19.

romanesque, Velléda. Le récit qui suit est celui d'Eudore, qui après une expédition en Bretagne (Angleterre), devient gouverneur de l'Armorique :

« Caché parmi les rochers, j'attendis quelque temps sans voir rien paraître. Tout à coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac. J'écoute, et je distingue les accents d'une voix humaine ; en même temps, je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague ; il redescend, disparaît entre deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une lame élevée ; il approche du rivage. Une femme le conduisait ; elle chantait en luttant contre la tempête, et semblait se jouer dans les vents ; on eût dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la voyais jeter tour à tour, en sacrifice dans le lac, des pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire et de petites meules d'or et d'argent.

« Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, attache sa nacelle au tronc d'un saule, et s'enfonce dans le bois en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tenait à la main. Elle passa tout près de moi sans me voir. Sa taille était haute ; une tunique noire, courte et sans manches, servait à peine de voile à sa nudité. Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, et elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds, qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage. Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles, et son sein découvert s'abaissait et s'élevait comme l'écume des flots.

« Je la suivis à quelque distance. Elle traversa d'abord une châtaigneraie dont les arbres, vieux comme le temps, étaient presque tous desséchés par la cime. Nous marchâmes ensuite plus d'une heure sur une lande couverte de mousse et de fougère. Au bout de cette lande, nous trouvâmes un bois, et au milieu de ce bois une autre bruyère de plusieurs milles de tour. Jamais le sol n'en avait été défriché. A l'extrémité de cette arène s'élevait une de ces roches isolées que les Gaulois appellent dolmen, et qui marquent le tombeau de quelque guerrier.[...]

La nuit était descendue. La jeune fille s'arrêta non loin de la pierre, frappa trois fois des mains en prononçant à haute voix ce mot mystérieux :

« Au gui l'an neuf ! »

A l'instant je vis briller dans la profondeur du bois mille lumières ; chaque chêne enfanta pour ainsi dire un Gaulois ; les Barbares sortirent en foule de leurs retraites : les uns étaient complètement armés ; les autres portaient une branche de chêne dans la main droite et un flambeau dans la gauche..... »

D'autres écrivains et militants bretonnistes de ce siècle, grands lecteurs des celtomanes, passionnés par le passé celtique, cherchèrent à savoir ce qu'étaient ces rituels bardiques que l'on pratiquait outre-Manche et à les faire revivre .

La Villemarqué lut avec conviction J.J. Ampère qui, dans son *Histoire littéraire de la France*, écrivait :

« S'il s'est conservé quelque part, en Gaule, des bardes, et des bardes en possession de traditions druidiques, ce n'a pu être que dans l'Armorique, dans cette province qui a formé, pendant plusieurs siècles, un Etat indépendant, et qui, malgré sa réunion à la France, est restée celtique et gauloise de physionomie, de costume et de langue, jusqu'à nos jours⁸ ».

⁸ **J.J. Ampère**, *Histoire littéraire de la France*, t. 1, p. 78. Citation en tête de l'« Introduction » du *Barzaz Breiz* de **La Villemarqué**, Paris 1959, « Introduction », p. XI.

Faut-il s'étonner qu'en octobre 1838, le futur auteur du *Barzaz-Breiz* se fit « ordonner », au cours de l'*Eisteddfod* d'Abergavenny, selon « la coutume et les privilèges de l'Île de Bretagne », barde du Gorsedd de Galles, sous le pseudonyme de *Barz Nizon* « barde de Nizon ? Ce fut lors d'une de ces journées qui s'étaient ouvertes en grande pompe le 9 octobre, par une procession menée par l'archidruid *Cawrdaf* et les dignitaires du Gorsedd, qu'on l'« ordonna » à l'intérieur d'un « cercle de pierres mystiques », chaussé de pantoufles légères », qu'on lui « attacha au bras droit le ruban bleu de l'initiation qui est la couleur des bardes », après qu'il eut prêté un serment de fidélité au bardisme. Il se vit offrir également par la société organisatrice des festivités une précieuse « corne *Hirlas* » ou corne à boire⁹.

Faut-il donc s'étonner qu'après cette cérémonie « exotique », complètement inventée, La Villemarqué ait voulu faire entendre, en ouverture de son *Barzaz Breiz*, 2^e édit. - dans les *Séries ou Le Druides et l'enfant* - « le chant mystérieux et sacré qu'enseignaient les druides » aux ancêtres des Bretons, croyant que survivait en Bretagne l'antique patrimoine druidique.

Admis au sein du néo-druidisme gallois, La Villemarqué ne pouvait que donner des gages de sa croyance en une telle rencontre et tenter d'organiser en Bretagne une association identique. Aussi, presque vingt ans après son séjour au pays de Galles, en 1857, fonda-t-il la *Breuriez-Breiz*, ou « confrérie bretonne », qui avait certes pour objet la rénovation des études bretonnes, mais n'en laissait pas moins deviner « sa conviction personnelle de l'authenticité historique des rites et de l'institution gorseddiques ». Elle « ne fut pas une société néo-druidique, pas d'assemblées rituelles, ni de cérémonial ni de costumes particuliers dans son organisation ». Cependant certains aspects du règlement de la *Breuriez* paraissent avoir été inspirés à La Villemarqué par l'exemple d'Abergavenny : peut-être le titre de barde lui-même ; la nomination d'un barde devait être annoncée « à voix haute et distincte, en présence de nombreux témoins », par un héraut « en écharpe verte ou bleue - couleurs symboliques du costume des bardes et des ovates - s'il y a[vait] moyen¹⁰ ».

Si la Grande-Bretagne eut, dès le début du 18^e siècle, des sociétés néo-druidiques, ce ne fut qu'en 1900 que, sur le modèle du *Gorsedd* du Pays de Galles, fut créée un *Gorsedd* des druides, bardes et ovates de Petite-Bretagne, réunissant dans des cérémoniaux hauts en couleurs, régionalistes bretons, hommes de lettres et militants culturels.

En 1899, se tint l'*eisteddfod* de Cardiff. Des représentants du mouvement régionaliste breton s'y rendirent et purent admirer le décor monté pour l'occasion, l'admirable mise en scène et le déroulement de la cérémonie. Les Bretons y furent à l'honneur car ils furent tous admis au grade bardique, « sans avoir préalablement été initiés comme ovates, premier degré de la hiérarchie gorseddique galloise. Ainsi le marquis de L'Estourbeillon devint-il *Hoël Broerec'h* « Hoël du pays d'Erech », c'est-à-dire du Vannetais ; Anatole Le Braz, *Streo ar Mor* « Goéland de la mer » ; Charles Le Goffic, *Eostik ar Garantez* « Rossignol d'amour » ; François Jaffrennou, *Taldir ab Hernin* « Front d'acier, fils d'Hernin¹¹ ».

Ce fut à la suite de cet *eisteddfod* gallois que l'idée d'un néo-druidisme armoricain apparut comme inéluctable pour certains des militants régionalistes ; cela ne tarda guère, l'année suivante fut créé le *Gorsedd* breton continental. Au cours du 20^e siècle le *Gorsedd* breton (*Breuderiezh Drouized, Barzhed, Ovizion Breizh*), différente du *Gorsedd* gallois, a connu bien des scissions. Mais nous ne pouvons ici développer plus avant cette question. Soulignons toutefois que la culture populaire ne fut guère marquée par le mouvement et l'activité néo-druidique. Jakez Riou, en 1928, dans une pièce de théâtre *Gorsedd digor* en fit

⁹ Cf. **Gourvil**, *La Villemarqué et le Barzaz Breiz*, Rennes, Oberthur 1960, p. 66-69.

¹⁰ Cf. **Le Stum Philippe**, *Le néo-druidisme en Bretagne*, Ouest-France, Rennes, 1998, p. 21 sq.

¹¹ En voir le récit dans **Philippe Le Stum**, *Ibid.* p. 29-34.

une satire spirituelle, drôle, savoureuse.

*
* *

Voici donc en quelques pages bien sommaires ce que l'imaginaire druidique a développé depuis le 16^e siècle : une historiographie mythique à la séduction mensongère, mais point un chapitre d'histoire. La représentation des druides, depuis la Renaissance, de ce qu'il convient d'appeler le néo-druidisme, appartient à l'histoire des idées, des mentalités, à l'histoire idéologique et politique, mais n'apporte pas grand chose à la connaissance historique des druides¹². Ces personnages à longues barbes et tuniques blanches et leurs rituels en pleine nature, entrevus dans le clair-obscur des forêts, sont « de l'histoire écoutée aux portes de la légende » comme aurait pu l'écrire Victor Hugo, dans la *Légende des Siècles*.

12 Les intéressés peuvent notamment consulter les ouvrages de **Françoise LE ROUX & Christian-J. GUYONVARCH**, *La civilisation celtique* et *Les Druides*, Rennes, Ouest-France.